



# ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

## LES REPRISES D'EMPLOI EN HAUTS-DE-FRANCE AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2017



### L'essentiel



AVEC 104 800 AU COURS DU  
3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2017, LES  
REPRISES D'EMPLOI ONT  
AUGMENTÉ DE PRES DE

**4%**

PAR RAPPORT AU 3<sup>ÈME</sup>  
TRIMESTRE 2016

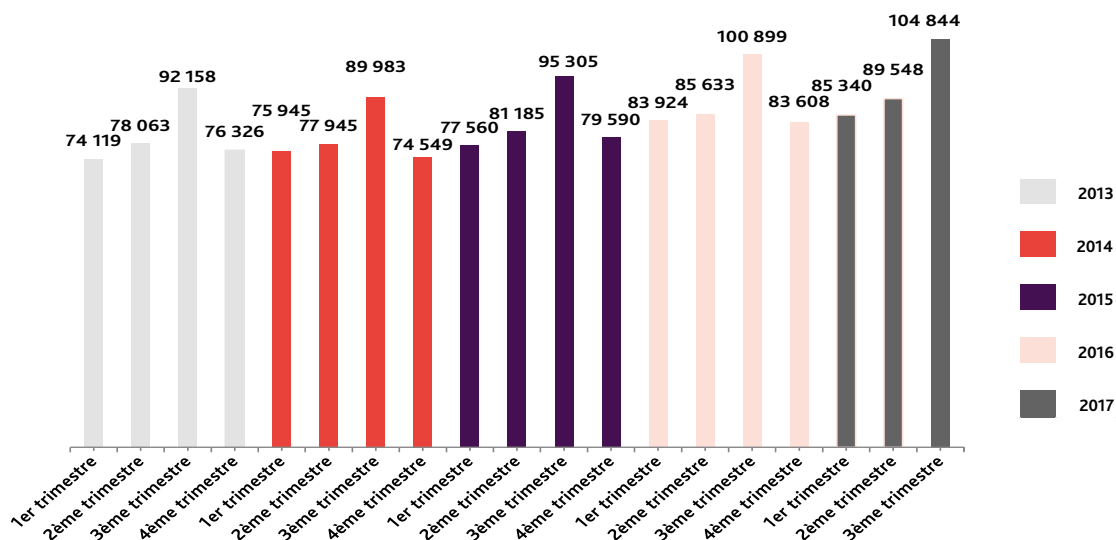
Sur un an, entre octobre 2016 et septembre 2017, plus de 363 300 reprises d'emploi ont été enregistrées en Hauts-de-France. Ce chiffre est en hausse de 3,8% par rapport à la même période de l'année précédente, soit près de 13 300 retours à l'emploi supplémentaires.

Au cours du troisième trimestre 2017, plus de 104 800 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B ont retrouvé un emploi d'un mois ou plus, chiffre en hausse de près de 4% par rapport au 3<sup>ÈME</sup> trimestre de l'année 2016. Il s'agit d'un nombre record de retours à l'emploi tous trimestres confondus.

Parmi les reprises d'emploi enregistrées au 3<sup>ÈME</sup> trimestre 2017, près de 13 700 concernent les demandeurs d'emploi seniors. Ils affichent la meilleure progression annuelle du nombre de retours à l'emploi avec +8,9%.

Depuis la création de cet indicateur, la tendance globale est à la hausse. De légères fluctuations saisonnières interviennent, avec des maximums atteints au 3<sup>ÈME</sup> trimestre et des minimums au 4<sup>ÈME</sup> trimestre [cf. graphique 1].

Graphique 1 ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA REPRISE D'EMPLOI EN HAUTS-DE-FRANCE



Sources : Pôle emploi (fichier historique des demandeurs d'emploi) et Acoess-CCMSA (DPAE)  
Données brutes, Hauts-de-France

## Un nombre de retours à l'emploi record ...

Au troisième trimestre 2017, l'emploi salarié régional augmente de 0,4% ( plus fortement que la moyenne française avec +0,3%), soit 5 400 postes créés sur le trimestre. Sur un an cela correspond à une hausse de 1,1% soit 15 000 postes gagnés. Dans ce contexte favorable, notre région se situe à la quatrième position sur l'ensemble des régions en nombre total de retours à l'emploi, avec une hausse de 3,9% sur un an (+4,3% en moyenne nationale) [cf. [carte 1](#)].

Il s'agit du niveau le plus élevé enregistré sur un trimestre, depuis la création de l'indicateur il y a 4 ans. Ainsi plus de 104 800 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, n'ayant pas ou peu travaillé dans le mois précédant la reprise\*, ont accédé à un emploi d'un mois ou plus au cours du troisième trimestre 2017.

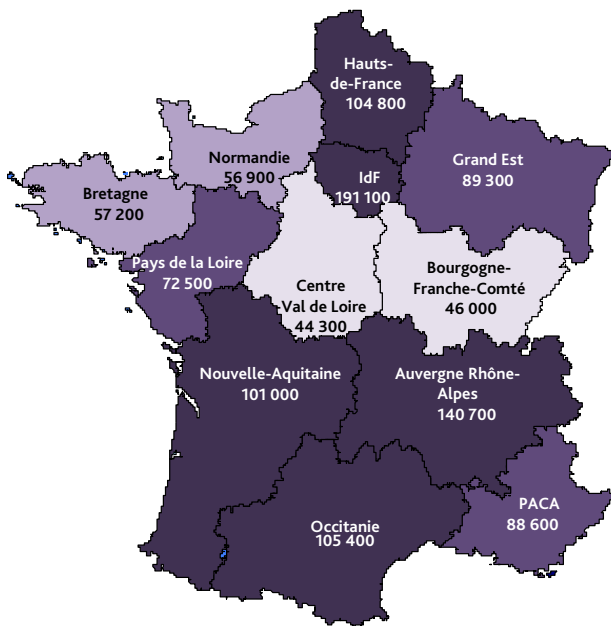
## ... et un taux de retour à l'emploi en augmentation

Pour appréhender réellement la propension à retrouver un emploi, il faut comparer le nombre de retours à l'emploi d'au moins un mois par rapport au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B (ayant peu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise).

Avec un taux de chômage élevé (11,9%) mais en recul (-0,2 pt sur un an), Hauts-de-France affiche une forte augmentation annuelle du volume de reprises d'emploi (+3 900 sur un an).

Dans ce contexte, notre région affiche un taux de retour à l'emploi de 7,8% moyenne nationale : 8,6%, en hausse annuelle de 0,2 point (+0,4 au niveau national), [cf. [carte 2](#)].

**Carte 1 REPRISES D'EMPLOI AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2017**

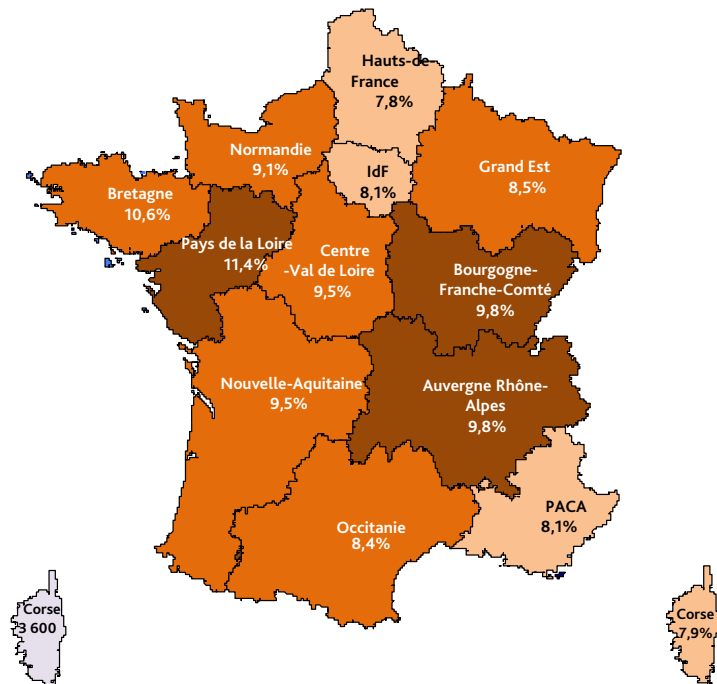


Nombre de retours à l'emploi au 3ème trimestre 2017

FRANCE : 1 133 300

- Plus de 90 000
- 60 000 à 90 000
- 50 000 à 60 000
- Moins de 50 000

**Carte 2 TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2017**



Variation annuelle du taux de retour à l'emploi

FRANCE : 8,6% (+0,4 pt)

- Hausse de plus de 0,6 point
- Hausse de 0,3 à 0,6 point
- Hausse de moins de 0,3 point

\*= demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B – cf. annexe 1

## Les séniors affichent une forte hausse annuelle de leurs reprises d'emploi

Les seniors, avec 13 700 retours à l'emploi représentent 13% de l'ensemble des retours à l'emploi de ce trimestre (leur part dans la demande d'emploi se situe à 24%). Ils témoignent d'une très forte dynamique puisque ce sont 1 100 retours à l'emploi supplémentaires qui ont été enregistrés par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 (soit une hausse de +8,9%).

Les demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 12 mois d'inscription en continu), enregistrent une progression annuelle de 0,3 point de leur taux de reprise d'emploi, plus forte que la moyenne régionale. Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, cette population représente plus de 40 933 retours à l'emploi d'un mois ou plus.

Selon le niveau de formation, les personnes ayant un niveau bac (avec ou sans le diplôme) affichent la plus forte progression du nombre de reprises d'emploi (+5,0%) ainsi que la plus forte hausse du taux moyen trimestriel (+0,3 point).

Les bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi<sup>(1)</sup> enregistrent aussi une très forte hausse annuelle du nombre des reprises d'emploi, de 7 points plus forte que la moyenne régionale (+10,9%).

Les jeunes, avec 22% de l'ensemble des retours à l'emploi, alors qu'ils représentent 16% de la demande d'emploi régionale, affichent un fort taux de retour à l'emploi de 10,7%, le meilleur toutes catégories d'âge confondues. Ils sont 22 900 à avoir retrouvé un emploi d'au moins un mois, au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017.

**Tableau 1 REPRISES D'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIES A OU B SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES**

Données au 3T2017	Volume trimestriel	Variation annuelle de la reprise d'emploi	Taux moyen* trimestriel de la reprise d'emploi	Variation annuelle du taux moyen* trimestriel
<b>Reprises d'emploi pour les Demandeurs d'Emploi en cat.AB</b>	<b>104 844</b>	<b>+3,9%</b>	<b>7,8%</b>	<b>+0,2 pt</b>
<b>Par sexe</b>				
homme	56 120	+3,5%	8,3%	+0,3 pt
femme	48 724	+4,4%	7,4%	+0,1 pt
<b>Par tranche d'âge</b>				
Moins de 25 ans	22 912	-1,0%	10,7%	+0,2 pt
Entre 25 et 49 ans	68 226	+4,7%	8,2%	+0,2 pt
50 ans ou plus	13 706	+8,9%	4,0%	+0,3 pt
<b>Par niveau de formation</b>				
Diplôme de niveau sup. à Bac+2	10 234	+1,4%	9,8%	+0,1 pt
Diplôme de niveau Bac + 2 ans	11 813	+4,8%	10,2%	+0,2 pt
Classe de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le Bac)	26 907	+5,0%	9,6%	+0,3 pt
CAP ou BEP ou 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale	41 201	+3,5%	7,5%	+0,2 pt
1er cycle de l'enseignement secondaire ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale	14 146	+3,9%	5,0%	+0,2 pt
<b>Par tranche d'ancienneté d'inscription en continu</b>				
12 mois d'inscription ou plus	40 933	+0,6%	7,0%	+0,3 pt
Moins de 12 mois d'inscription	63 911	+6,1%	8,5%	0,0 pt
<b>Selon l'obligation emploi<sup>(1)</sup> (Demandeurs d'emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi)</b>				
DEBOE	4 722	+10,9%	3,3%	+0,3 pt

\*correspond au nombre de reprises d'emploi observé rapporté à la taille de la Demande d'Emploi Fin de Mois (sur le trimestre)

(1) Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés

Clé de lecture pour le tableau 1 : en rouge, les valeurs inférieures à la moyenne régionale ; en violet, les valeurs supérieures à la moyenne régionale

## Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, les bassins de Méru, Beauvais, Amiens et Valenciennes enregistrent les plus fortes évolutions des retours à l'emploi.

En comparant le 3<sup>ème</sup> trimestre pour les années 2017 et 2016, l'emploi salarié progresse dans tous les départements: de +0,1% dans l'Aisne à +1,4% dans l'Oise.

Les bassins d'emploi de Méru (+17,8%), Beauvais (+13,5%), Amiens (+12,1%) Valenciennes (+6,9%), Abbeville (+6,5%) et Dunkerque (+6,1%) sont les plus dynamiques en terme de retours à l'emploi ce trimestre.

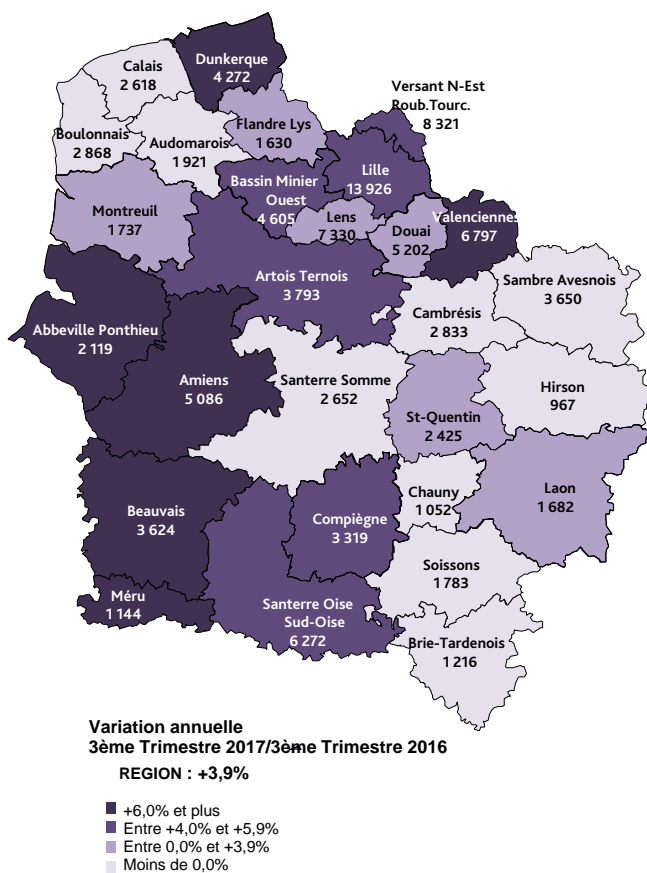
A l'inverse, pour onze bassins, le nombre de retours à l'emploi est moindre que ceux enregistrés au troisième trimestre 2016. C'est Hirson qui affiche la plus forte baisse avec -7,3%. [cf. Carte 3].

## Le bassin de Méru affiche la plus forte hausse annuelle du taux de retour à l'emploi ce trimestre

Lorsque l'environnement économique est favorable pour un territoire, la reprise d'emploi est plus importante. Ainsi, les quatre bassins de l'Oise (avec un taux de chômage départemental le plus bas de 9,7% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017) affichent les quatre plus forts taux de retour à l'emploi (de 9,5% à Méru à 9,2% à Beauvais et dans le Santerre Oise Sud-Oise). Méru et Beauvais affichent également les plus fortes progressions du taux de retour à l'emploi (respectivement +1,3 et +1,1 point) suivis d'Abbeville (+1 point) et Amiens (+0,7 point).

Dix bassins d'emploi accusent des taux de retour à l'emploi en baisse, notamment Hirson (-0,4 point), Sambre Avesnois, Cambrésis, et le Santerre Somme (-0,3 point chacun) [cf. carte 4].

**Carte 3 REPRISES D'EMPLOI AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2017 PAR BASSIN D'EMPLOI**



**Carte 4 TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2017 PAR BASSIN D'EMPLOI**



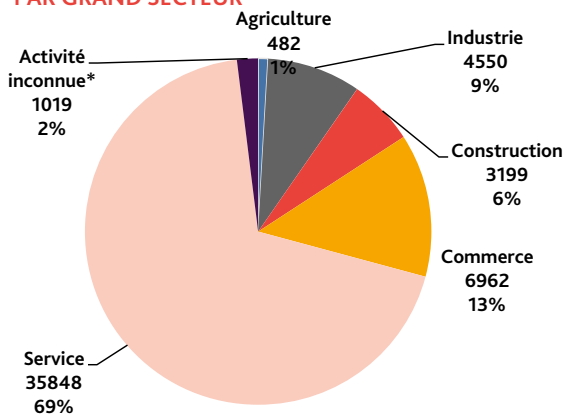
## Le secteur des Services, reste le plus important recruteur dans la région

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, plus de 104 800 reprises d'emploi sont enregistrées parmi les demandeurs d'emploi n'ayant pu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise d'emploi (catégories d'inscription à Pôle emploi A ou B).

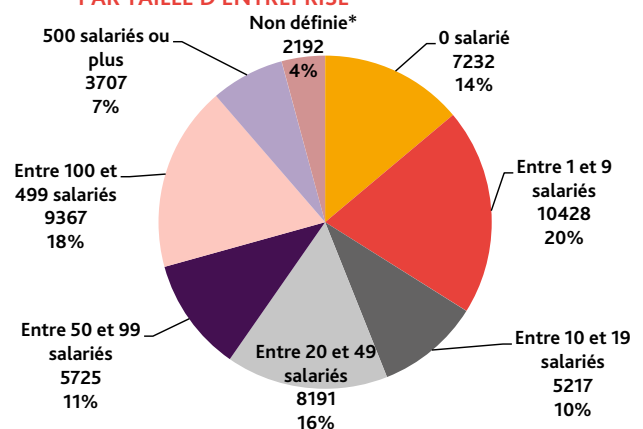
Pour un peu plus de la moitié de ces reprises d'emploi (celles obtenues grâce aux Déclarations Préalables A l'Embauche), nous pouvons établir un profil-type des établissements recruteurs pour un peu plus de la moitié de ces reprises d'emploi (celles obtenues grâce aux Déclarations Préalables A l'Embauche).

Quasiment sept entreprises sur dix exercent leur activité dans le secteur des services, principalement dans la santé humaine et l'action sociale, dans les activités de service aux entreprises (location de machines, sécurité, nettoyage, ...) et dans l'hébergement-restauration [cf. graphique 2].

**Graphique 2 RÉPARTITION DES REPRISSES D'EMPLOI PAR GRAND SECTEUR**



**Graphique 3 RÉPARTITION DES REPRISSES D'EMPLOI PAR TAILLE D'ENTREPRISE**



\* = activité et taille des entreprises non encore répertoriées dans le fichier URSSAF

Les entreprises de moins de 10 salariés concentrent la part la plus importante des Déclarations Préalables A l'Embauche avec un tiers du total des recrutements [cf. graphique 3]. Suivent les entreprises ayant entre 100 et 499 salariés (18%) et celles ayant entre 20 et 49 salariés (16%).

**Tableau 2 REPRISSES D'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN CATEGORIES A OU B SUR LES 10 PREMIERS SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE AYANT DÉPOSÉ LA DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE AU 3EME TRIMESTRE 2017**

Les 10 premiers secteurs d'activité par activité principale (répartition Naf A21)	Nombre reprises	Part
Activités de services administratifs et de soutien	7 109	14%
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	6 962	13%
Santé humaine et action sociale	6 656	13%
Hébergement et restauration	5 140	10%
Industrie manufacturière	4 103	8%
Administration publique	3 376	6%
Transports et entreposage	3 268	6%
Construction	3 199	6%
Enseignement	2 762	5%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 384	5%
...	...	...
<b>Tous secteurs d'activité confondus</b>	<b>52 059</b>	<b>100%</b>

# Sources et méthodes

## LES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

On distingue les 5 catégories suivantes de demandeurs d'emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP) ou en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi.
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

## DESCRIPTION DE LA DPAE (DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE)

La DPAE est une déclaration obligatoire, qui doit être transmise à l'Acoss ou à la CCMSA par l'employeur dans les huit jours qui précèdent l'embauche. Les DPAE concernent l'ensemble des embauches, à l'exception des particuliers employeurs ou des employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public. On estime globalement que l'embauche est effective pour plus de 95% des DPAE déclarées. La DPAE comprend des informations sur l'établissement recruteur (identification, secteur d'activité, le salarié (identification, sexe, âge) et le contrat de travail (nature, durée et date d'embauche).

Les établissements de travail temporaire transmettent en début de mission une DPAE spécifique. Celle-ci ne comprend pas la durée de la mission d'intérim.

Limites : dans cet indicateur, certains retours à l'emploi ne sont pas repérés par les DPAE :

- absence de DPAE pour les salariés de particuliers employeurs, d'employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public, et d'employeurs à l'étranger ;
- DPAE de mission d'intérim, pour lesquelles la durée de mission n'est pas renseignée.

L'indicateur se limite aux emplois pour lesquels la durabilité est connue à partir des seules données administratives. Cet indicateur est fortement affecté à la fois par la conjoncture et par le positionnement frontalier à la Belgique et du fort recours à l'intérim de ses entreprises, les taux d'accès à l'emploi affichés dans cette publication ne sont donc pas exhaustifs et ne représentent qu'une vision a minima de la situation.

## LA MESURE DU NOMBRE DE REPRISES D'EMPLOI

Les informations présentées dans le système d'information de Pôle emploi ne suffisent pas, à elles seules, à repérer correctement l'ensemble des retours à l'emploi des demandeurs d'emploi. En effet, certains demandeurs d'emploi retrouvant un emploi cessent d'actualiser leur inscription et sortent ainsi des listes, sans pour autant déclarer à Pôle emploi la reprise d'emploi. L'enquête trimestrielle réalisée par Pôle emploi et la DARES sur les sortants des listes montre ainsi qu'environ la moitié des sortants pour défaut d'actualisation, et un tiers des sortants pour radiation administrative (le plus souvent après une non réponse à la convocation), sont en fait des sorties pour reprise d'emploi.

Les DPAE n'étant pas exhaustives, le nombre de reprises d'emploi est construit en complétant l'information contenue dans les DPAE par d'autres informations disponibles dans les fichiers de Pôle emploi. Seuls les retours à l'emploi pour une durée supérieure ou égale à un mois sont pris en compte. Le nombre de reprises d'emploi pour le mois M est ainsi mesuré comme le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A et B au cours du mois M-1 qui :

- ont une DPAE de plus d'un mois (CDI ou CDD de plus d'un mois) au cours du mois M, ou M+1 (sans être inscrit en catégories A ou B en M) ;
- ou sont repérés comme reprenant un emploi de plus d'un mois au cours du mois M parce qu'ils :
  - sont sortis des listes pour reprise d'emploi déclarée au cours du mois M ;
  - ont basculé en catégorie C (pour les bascules associées à une DPAE d'emploi intérimaire) au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1 (Ce seuil de 70h vise à délimiter la prise en compte de passages de catégorie B en catégorie C due à une légère augmentation de la durée travaillées d'un mois à l'autre dans un même emploi).
  - ont basculé en catégorie E au cours du mois M ;
  - ont basculé en catégorie C au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1
  - sont entrés en AFPR ou en POE individuelle, ces actions étant conditionnelles à un engagement de recrutement.

L'ensemble de ces règles est appliqué de façon à éviter tout double compte (reprise d'emploi durable mesurée deux mois successifs pour une même reprise d'emploi). De plus, lorsque la reprise d'emploi est repérée par une sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée, ou une bascule en catégorie C ou E, elle n'est pas prise en compte lorsqu'elle est associée à une DPAE de moins d'un mois.

Cet indicateur permet ainsi d'approcher précisément le nombre de reprises d'emploi à partir de données administratives, disponibles rapidement et sur un champ exhaustif.

Directrice de la publication  
**Nadine CRINIER, Directrice Régionale Pôle emploi Hauts-de-France**

Directrice de la rédaction  
**Virginie VETTIVEL**

Réalisation  
**Service Statistiques, Etudes et Evaluations**

**Pôle emploi Hauts-de-France**  
 28/30 rue Elisée Reclus  
 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

[Pole-emploi.org](http://Pole-emploi.org)  
[Observatoire-poleemploi-hdf.fr](http://Observatoire-poleemploi-hdf.fr)

